

MESSAGE

Séance du Conseil général du 11 décembre 2024

Objet :

Proposition : étudier une solution qui favorise la transition et l'indépendance énergétique pour la commune et ses habitants



Descriptif :

Par le biais de Mme Isabelle Seydoux, le MI a présenté la proposition ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 15 mai 2024 :

Le Mouvement Indépendant souhaite déposer une proposition intitulée "Demande d'étudier une solution qui favorise la transition et l'indépendance énergétique pour notre commune et ses habitants".

La Confédération, par sa politique énergétique, vise à réduire de manière significative la consommation d'énergie d'ici 2050 et à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le canton de Fribourg s'est fixé des objectifs ambitieux : atteindre une société à 4'000 W d'ici 2030 conformément à la stratégie énergétique adoptée par le canton en 2009, et une société à 2'000 W d'ici 2050, conforme à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération adoptée par le peuple en mai 2017. Cela implique de réduire la consommation énergétique globale, de couvrir une grande partie de la consommation restante par des énergies renouvelables indigènes et de réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Notre village a un rôle crucial à jouer dans cette transition et doit dès aujourd'hui s'y engager. Ce dossier est complexe et requiert des ressources et des compétences que les communes de notre taille n'ont pas. Nous demandons que le Conseil communal puisse nous présenter un projet qui s'inscrit dans la perspective de cette transition énergétique. La société Innergia, basée à Payerne, offre une solution intégrale et sur mesure pour la transition énergétique locale, autofinancée par les communes et les citoyens. Le modèle qu'elle propose cartographie toutes les ressources disponibles sur le territoire communal et définit également les besoins. L'objectif est de tendre vers l'indépendance énergétique de notre village avec nos propres ressources. Les communes de Rossinière et Henniez ont notamment concrétisé de tels projets à leur entière satisfaction. Monsieur Clottu de la société Innergia ainsi que le Syndic de la commune de Rossinière, Monsieur Neff, se tiennent à l'entière disposition de nos autorités pour une présentation et pour répondre à toutes les questions que suscitent un tel dossier. D'autres communes sont actuellement en train d'étudier également cette solution.

Vous trouverez en annexe de ladite proposition une présentation des prestations de cette société. Il est important de souligner que toute la phase d'analyse jusqu'à l'établissement de la feuille de route se fait sans engagement financier et que toute réalisation sera soumise au vote du Législatif en cas d'intérêt. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la politique fédérale et cantonale en matière de stratégie énergétique. Vuadens doit s'inscrire de manière proactive dans le futur et donner la possibilité à ses citoyens ainsi qu'à son Exécutif de reprendre la main sur son énergie.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à cette proposition.